

Compte rendu de la séance du 22 septembre 2017

Le 22 septembre 2017 le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Joëlle Martin

Membres Présents : Michel Reynaud, Alain Forest, Isabelle Musy, Frédéric Marrel, Sylviane Rivoire, Nathalie Diot

Membres Absents excusés : Hervé Vagnon, Jean Thomet

Secrétaire de séance : Nathalie Diot

Avant de commencer la séance Mme le Maire demande si le Conseil accepte d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

Délibération pour le fonds de concours du Vals du Dauphiné

Installation Détecteur lumineux

Vente des concessions en rangée dans le cimetière neuf

Ces trois points sont ajoutés à l'ordre du jour à l'unanimité.

Organisation Repas des aînés :

Le conseil municipal décide de retenir la date du dimanche 12 novembre 2017 car les traiteurs contactés Borgeat et Meunier sont indisponibles à cette date. Alain Forest explique que le traiteur Meunier n'a pas fait parvenir de propositions de menu. Il le relance donc pour devis entrée/plat/fromage et dessert/ café/pain pour environ 25 personnes.

Après avoir vérifié la liste des personnes de plus de 60 ans à inviter, il est décidé de retenir l'organisation suivante :

- Service : Isabelle Musy, Nathalie Diot, Sylviane Rivoire seront présentes (voir Hervé Vagnon et Jean Thomet

- Pour ce qui concerne l'animation M Forest propose de réaliser une compilation musicale de manière à permettre aux convives de déjeuner dans le calme. Nathalie Diot et Sylviane Rivoire se chargent de cette réalisation.

- Pour la décoration : Alain Forest accepte encore la charge de décorer les tables. Pour ce qui concerne l'exposition d'œuvres il est décidé de contacter Mme Sylvie Rousset pour ses travaux sur bois et de compléter avec quelques photos d'école anciennes.

Point travaux voirie

Suite à la réunion de la commission voirie du 29 juillet dernier, Le conseil municipal entérine les travaux de voirie programmés à savoir la réfection en enrobé de la voirie du cimetière pour un montant de 10 681€ HT dans le cadre du budget alloué par la communauté de communes Vals du Dauphiné. M Reynaud informe que toujours dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée par les Vals du Dauphiné des emplois automatiques seront réalisés pour un montant de 1 090€ HT et des emplois manuels pour boucher les trous 1 465€ HT seront terminés autour du 25/09. Il ajoute que M. Vial Chef de service voirie VDD doit fournir un devis pour l'enrochement de la route de Bapt pour renforcer le talus.

Mme le Maire explique que différents scénarios sur le transfert de compétence voirie sont à l'étude aux Vals du Dauphiné. Elle fera parvenir l'important dossier par voie électronique à chaque conseiller mais elle précise qu'à ce jour il ne s'agit que de la présentation de scénarios. Rien n'est encore décidé.

Pose d'un détecteur lumineux devant la porte de la mairie

Mme le Maire explique qu'il est désagréable de se retrouver dans l'obscurité lorsqu'on quitte la mairie après 23 h, moment où l'éclairage public est éteint. Elle propose de faire installer un détecteur et donne lecture du devis demandé à l'entreprise d'électricité Martin de Rochefort 73; A l'unanimité des membres présents, il est décidé de faire procéder à la pose de ce détecteur lumineux à led pour un montant de 318 € HT .

Rénovation aire de jeux

Mme le Maire informe que le dossier pour obtenir un fonds de concours auprès des Vals du Dauphiné pour cette rénovation de l'aire de jeux a été retenu pour un montant de 1 822,30 € Pour le montage du dossier il est nécessaire de prendre une délibération pour procéder à la réfection de cette aire de jeux ce qui est accepté à l'unanimité. Mme le Maire informe d'un problème technique qui nécessite la vérification des normes pour la pose des dalles.

Vente des concessions dans le cimetière neuf:

Mme le Maire propose de prendre une délibération pour que les achats de concession dans le cimetière neuf soient désormais organisés et que les concessions soient vendues à la suite les unes des autres dans les deux rangées commencées afin de permettre une meilleure gestion de l'espace et des allées. A l'unanimité les membres du conseil acceptent cette proposition.

Point sur les commissions communautaires des Vals du Dauphiné:

▪ Mme le Maire a assisté au Séminaire de lancement du Plan Local d'urbanisme intercommunal :

De nombreuses réunions sont programmées au cours du mois de novembre. Ce document d'urbanisme intercommunal doit être approuvé en juin 2019. Une rencontre avec les divers personnels des bureaux d'étude en charge de ce dossier intercommunal est programmée le 9 octobre à 8 h en mairie. Le but de cette réunion étant de voir les différents documents d'urbanisme en vigueur et de découvrir in situ le village. Les membres du conseil municipal intéressés sont conviés. Pour ce qui concerne l'instruction des documents d'urbanisme, pour notre commune, elle se fera désormais aux Abrets avec le personnel actuel qui sera transféré de Savoie en Isère.

▪ M Forest donne les informations suivantes : SIVU gymnase collège et lycée : les sols de la grande salle ont été refaits. Commission enfance jeunesse : 32 000€ seront mis à disposition pour financer des chantiers jeunes. Crèches : adoption des règlements de fonctionnement mis en commun.

Un poste informatique est installé à la maison de services pour faire les démarches dématérialisées, accessible au public

Questions diverses

▪ Mme le Maire donne lecture de la lettre de démission du Président du SIVU de l'école intercommunale.

▪ Elle informe que l'Association FASILA danser organise un cours supplémentaire. Cette association utilisera donc désormais la salle pendant 3 h chaque lundi sauf période de vacances scolaires au même tarif horaire que l'année précédente.

▪ Elle informe que la salle est occupée par une troupe de théâtre le vendredi, selon les tarifs de location de la salle pour les activités régulières prévus dans la délibération d'octobre 2014. Il est convenu dans le contrat de location que si la salle n'est pas libre le vendredi, l'association doit décaler son activité au jeudi précédent. Pour faciliter la tenue du planning, Il est décidé que chaque réservation de la salle fera l'objet d'une information par SMS des trois personnes responsables de la gestion de la salle.

▪ Mme le Maire donne lecture du courrier du bureau TOPOD'OC viendra faire un recensement par GPS de la conduite de gaz qui traverse la commune entre la mi-septembre et la mi-décembre 2017.

▪ Fête des broyeurs aura lieu à Chimilin le 30 septembre 2017

▪ Point lecture : Mme Rivoire signale que l'ordinateur a des problèmes de logiciel. L'information est remontée auprès de la communauté de communes depuis mai 2017 mais sans suite. La Mairie va donc faire un courrier de relance auprès des VDD.

▪ Mme le Maire propose l'achat d'une bouilloire électrique pour le confort de travail de la secrétaire de mairie, ce qui est accepté à l'unanimité.

▪ Mme le Maire propose de partager un repas avec les membres du Conseil et leurs conjoints. L'idée est retenue ainsi que la date du 4 novembre 2017

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H50.